

Joigny^{infos}



Joigny, ville attractive : une volonté affirmée - p. 8

Bibliothèque municipale

En raison de la fermeture de la bibliothèque principale pour travaux, nous invitons tous les lecteurs à venir chercher leurs livres à la bibliothèque de La Madeleine située dans le centre commercial du même nom.

Elle sera ouverte :

- les mardis et jeudis de 14h à 18h
 - les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.
- La P'tite Navette dessert un arrêt place Colette, à deux pas de la bibliothèque.

Circulation et stationnement perturbés

- Rue des Saints, dans la partie comprise entre la rue Saint-Vincent et la place du Tertre : réouverture de la rue après les travaux de démolition de l'habitation sise 40 rue des Saints.
- Avenue Charles de Gaulle : circulation piétonne interdite sur le trottoir côté chantier "résidence Domany".
- Parking rue Basse Pêcherie : interdiction temporaire de stationner devant l'immeuble en cours de réhabilitation.
- Rue du Luxembourg : rétrécissement temporaire de chaussée au niveau du n° 12.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances ; vous pouvez signaler votre départ à la police municipale qui assurera une surveillance plus particulière de votre résidence. Pour cela il suffit de vous inscrire en remplissant le formulaire que vous trouverez au bureau de la police municipale, à la mairie, à l'office de tourisme ou sur le site internet de la mairie (www.ville-joigny.fr, rubrique mairie/services municipaux/ autres services).

Bruits de voisinage : ce qu'il faut savoir !

Selon un arrêté municipal du 11 août 2003, l'usage des appareils de bricolage ou de jardinage causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses...) est limité aux :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Toute personne à l'origine d'un bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage est passible d'une amende prévue pour les contraventions de 3^e classe (450 €) - article R48-2 du Code de la santé publique.

Adresses et numéros utiles

Mairie

3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex
Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h (16h30 le vendredi), le samedi de 8h à 12h pour le service population
<http://www.ville-joigny.fr> - mairie@ville-joigny.fr
Tél. 03 86 92 48 00 - Fax 03 86 92 48 01
N° d'astreinte 06 08 95 67 08 en cas d'urgence
Un numéro vert, le 08000 89306 est à votre disposition pour signaler tout problème concernant le domaine public.

Police municipale

place Jean de Joigny - du lundi au samedi midi
Tél. Fax 03 86 62 09 38 - police.municipale@ville-joigny.fr
pierre-marie.rouault@ville-joigny.fr

Déchèterie

Route de Chamvres - Tél. : 03 86 62 24 16
Horaires d'été du 1^{er} avril au 31 octobre
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
samedi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h

Violences conjugales

3919, n° d'appel national gratuit depuis un poste fixe

Permanences - mairie - quai du 1^{er} Dragons

ADAVIRS (Aide aux victimes d'infractions)

Pas de permanence en juillet et août.
Prochaine permanence mercredi 5 septembre
Conciliateur de justice
Jeudis 5 juillet et 2 août (10h - 12h)
Mercredis 18 juillet et 22 août (9h - 12h)

Pharmacie : les officines ouvertes le lundi

le 2 juillet : pharmacie Simonot - C. cial La Madeleine
le 9 juillet : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel
le 16 juillet : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert
le 23 juillet : pharmacie Lemarquand - 14 av. Gambetta
le 30 juillet : pharmacie Leblanc - 64 rue J. d'Auxerre
le 6 août : pharmacie Tran - 8 rue Gabriel Cortel
le 13 août : pharmacie Bedaride - 14 quai Ragobert
le 20 août : pharmacie Simonot - C. cial La Madeleine
le 27 août : pharmacie Leblanc - 64 rue J. d'Auxerre

Responsable de la publication : Bernard Moraine
Dépôt légal : 3^e trimestre 2012 - ISSN 1269-4576 - Impression : Chevillon imprimeur - Sens - Visuels : Elodie Gomez, ville de Joigny, Emmanuel Rober- Espalieu, Yonne Républicaine, La bande à Gavroche, Gérard Pol, Mickaël Cordier, L'Yonne-en-scène, Isabelle Arciero-Mahier, Laurent Riotte



Vitalité et dynamisme

Le travail sans relâche, la mise en place d'objectifs ambitieux mais réalistes et économes en moyens se trouvent aujourd'hui récompensés dans le domaine de la politique culturelle de notre ville.

Il est vrai que nous partions de loin, très loin, en la matière.

Notre équipe, sous l'impulsion de son adjoint à la culture Nicolas Soret, avec le précieux concours de Anne Sevi, la directrice des services culturels, et des agents de ces services, offre une palette impressionnante et dense d'activités culturelles à l'ensemble des habitants de notre ville et plus seulement à quelques privilégiés comme auparavant.

Le ministère de la Culture et de la Communication, ne s'y est pas trompé en labellisant notre école de musique "Conservatoire à rayonnement communal", ce qui permettra aux élèves de faire reconnaître, dans n'importe quel conservatoire de France, les cycles de formation dispensés dans notre école.

Félicitons ici son directeur, Thierry Bouchier, la vingtaine d'enseignants et les 200 élèves de l'école de musique de Joigny.

A la lecture de ce numéro de "Joigny Infos" et de son supplément "Bougez à Joigny" de 16 pages..., vous allez découvrir la multitude d'animations en tous genres proposées tout au long de l'été à ceux qui n'ont pas la chance de partir, ou alors pas longtemps, mais aussi à ceux qui nous rendent visite.



C'est la preuve incontestable de la vitalité et du dynamisme de notre cité.

L'équipe municipale, autour de Yann Chandivert adjoint à l'animation et de Brice Galoni conseiller municipal, les services municipaux et les associations de la ville se sont mobilisés, comme jamais, pour vous offrir un bel été.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances et vous invite à prendre part, sans modération, aux nombreuses manifestations qui vous sont proposées. ■

Votre dévoué maire.

Bernard MORAINE



La fête des voisins®



1 - Le programme d'informatisation des écoles élémentaires se termine. Après Saint-Exupéry, Marcel Aymé et Albert Garnier, le groupe scolaire du Clos Muscadet vient d'être équipé. Douze postes y ont été installés et mis en réseau.

2 - En moyenne, 250 élèves des écoles maternelles et élémentaires déjeunent chaque jour dans les restaurants scolaires. Une organisation qui nécessite toutes les attentions comme ici au groupe scolaire Saint-Exupéry.

3 - Découverte du kantele, danse, chant, jeux pour parents et jeunes enfants à la structure multi-accueil "Les Oursons", au relais d'assistantes maternelles Kangourou et à l'école de musique du 16 au 19 mai avec trois professeurs et élèves de l'école de musique d'Iisalmi (Finlande) dans le cadre du programme européen Grundtvig.

4 - Les arbres de l'arboretum du parc du Chapeau seront progressivement identifiés. Les plaques sont en cours de fabrication par les jeunes de l'EREA. Rappelons que cette opération a été initiée par les référents et conseillers du quartier rive gauche.

5 - 6 - La fête du jeu et le troc livres, des rendez-vous très attendus par les petits mais aussi les grands. Encore une belle réussite le dimanche 20 mai, avec près de 3 000 personnes de tous âges et de tous quartiers.



La fête des voisins®
Ambiance festive et conviviale le vendredi 1^{er} juin dans différents quartiers de la ville pour la fête des voisins impulsée par la ville, partenaire de l'opération nationale, et les référents de quartiers.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Notre nouveau PLU, c'est parti !

Répondez à notre questionnaire



L'agence d'urbanisme Rousseau s'est vue confier la mission d'élaborer la révision générale de notre plan local d'urbanisme après une audition menée par le comité de pilotage et la commission urbanisme de notre commune.

Quand vous recevrez ce numéro de Joigny Infos, quatre ateliers thématiques se seront déjà réunis les 27 et 28 juin. Ils auront eu pour thème les quatre grands axes de l'étude : environnement et cadre de vie, économie, composition urbaine, logement et déplacements.

Le nouveau PLU, qui dessinera votre ville pour la prochaine décennie, doit être avant tout le vôtre. Durant toute l'étude, votre avis, vos remarques, vos réactions seront sollicités. Dans ce numéro de Joigny Infos, nous joignons un questionnaire qui ne demande que quelques minutes à remplir et à nous retourner. Nous vous en remercions par avance.

Les prochaines permanences d'information auront lieu dans la salle des adjoints de la mairie les mardis 3 juillet et 7 août de 18h à 20h et samedis 7 juillet et 4 août de 10h à 12h. ■

Une première journée de travail s'est tenue le 7 juin. Elle avait comme objet la définition de la méthodologie de travail, le planning de la phase "diagnostic", les modalités de concertation avec le public, ainsi que les enjeux de cette révision (Joigny infos, mars 2012).

Pour rappel, élaborer un nouveau PLU c'est penser et dessiner l'avenir de notre ville et de son développement urbain : développer les déplacements doux, aménager l'espace public, valoriser notre patrimoine et nos paysages, favoriser l'activité commerciale, améliorer le "bien-être" en ville... Pour cela, nous aurons besoin de vous, habitants de Joigny qui "vivez" la ville au jour le jour.

Yves Genty

Adjoint au maire chargé de l'urbanisme



Des membres de l'agence d'urbanisme Rousseau et des référents de la mairie en visite sur les hauteurs de Joigny

Comptez les nids d'hirondelles près de chez vous

La ligue de protection des oiseaux (LPO), aidée d'associations de protection de la nature, lance une enquête nationale pour mieux connaître les hirondelles, les protéger et les prendre en compte dans les aménagements urbains. Dans l'Yonne, cinq communes sont concernées en 2012 : Appoigny, Joigny, Saint-Florentin, Toucy et Vézelay. Pour participer, rien de plus simple. Si vous trouvez un nid d'hirondelles, prenez le temps de regarder s'il est occupé, notez la date et le lieu (commune, nom et n° de rue) et remplissez le questionnaire sur www.enquete-hirondelle.fr. Si vous n'avez pas de connexion internet, merci d'envoyer vos données précises à la LPO Yonne (19 rue de la Tour d'Auvergne 89000 Auxerre). Agissons pour protéger les hirondelles dont le déclin est avéré en France et dans l'Yonne ! ■

Un été riche en animations



Cinéma en plein air, festival graffiti et cultures urbaines, rassemblement aérien... plusieurs événements exceptionnels s'ajouteront aux apéro concerts, rendez-vous, et autres manifestations estivales incontournables.

L'été sera riche en animations hétéroclites portées par la ville avec une programmation musicale minutieusement orchestrée par Brice Galloni, conseiller municipal et tout ceci sans augmentation du budget, constant depuis 2008.

La saison a débuté le 2 juin avec le premier **apéro concert** dans une ambiance très conviviale. La machine est maintenant bien rodée. En partenariat avec les cafetiers, un concert anime un quartier chaque samedi entre 19h et 21h, et ce jusqu'au 22 septembre.

Samedi 7 juillet, le **Garden guinguette**, festival éco-citoyen, investira le parc du Chapeau pour sa quatrième édition. Divers stands se côtoieront à partir de 14h : jeux, ateliers, producteurs locaux, restauration... Un spectacle pour enfants "Blanche Neige" est prévu à 16h30 et à partir de 19h, plusieurs groupes musicaux se succéderont sur la scène.

La traditionnelle **fête nationale** avec son défilé, sa retraite aux flambeaux... se déroulera le vendredi 13 juillet. Une nouveauté cette année, le bal populaire, animé par le DJ "Jour de fête animations" se tiendra place de la République, dans le quartier Saint-André et non plus sous le marché.

Samedi 21 juillet, vous aurez "**rendez-vous en forêt**" avec l'office national des forêts pour comprendre la gestion de nos propriétés boisées. Ce même jour, le site de Beauregard sera le théâtre d'un **rassemblement aérien** organisé en partenariat avec Les Ailes jovinienne. Au programme, un show aérien avec voltigeurs, des présentations d'avions, Ulm, aéronef de collection... et un marché artisanal et du terroir.

Ne manquez sous aucun prétexte la **fête de la Libération** de Joigny les 25 et 26 août avec son feu d'artifice, son bal populaire, sa course cycliste et son concours de pétanque.

Grande nouveauté cette année, un **cinéma en plein air** s'installera au camping les vendredis 20 juillet et 10 août. "Les petits mouchoirs" et "Moi, moche et méchant" seront respectivement à l'affiche.

Samedi 1^{er} septembre, le parc du Chapeau accueillera "**Les Vapeurs folles**", un festival de graffiti et cultures urbaines organisé en collaboration avec l'association Crazy Spray, cette jeune association jovinienne qui a déjà fait parler d'elle puisqu'elle a décoré plusieurs transformateurs ERDF. Les festivités commenceront à 10h avec des démonstrations de graffiti, sculpture, ride, danse... A partir de 14h, il sera possible de s'initier au graffiti et au jonglage puis, à partir de 17h30, six groupes se produiront en concert.

Entre-temps, vous aurez pu chiner à l'occasion des **vide-greniers** des dimanche 29 juillet et mercredi 15 août organisés, l'un par la commune libre de Saint-André, l'autre par l'office de tourisme et l'amicale des employés communaux.

Retrouvez tout le détail de ces manifestations dans votre brochure "Bougez à Joigny".

Nous vous souhaitons un bel été à Joigny. ■

Yann Chandivert

Adjoint au maire chargé des animations



Joigny, ville attractive : une volonté affirmée



Entendre l'offre touristique est essentiel pour le développement de la ville. La professionnalisation de l'office de tourisme par son passage en établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) était la première étape. Dans le cadre du contrat de redynamisation du site de Défense (CRSD), tout un ensemble de projets cohérents a été programmé pour 2012 et 2013. Une grande partie d'entre eux est déjà lancée. Cela signifie plus de loisirs sur le territoire, aussi bien pour les habitants de Joigny et des environs, que pour les touristes.

Ainsi, l'année 2011 et le premier trimestre 2012 ont été consacrés à la réflexion et au tracé de tous les circuits touristiques, ceux qui concernent la randonnée dans les vignes et la forêt comme ceux situés en ville.

Pour la randonnée, plusieurs d'entre eux ont été créés pour permettre une variété de promenades et de difficultés. Ils seront présentés pour être inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

Pour les circuits en ville, plusieurs options ont été choisies afin de couvrir la richesse du patrimoine et sa découverte par tous les publics :

- un itinéraire rive droite et rive gauche d'une durée d'environ deux heures permettant de découvrir les principaux monuments
 - deux autres pour personnes à mobilité réduite autour de l'église Saint-Thibault et autour de l'église Saint-André
 - un circuit long sur le patrimoine militaire et la résistance.
- Tous ces itinéraires seront animés : dépliants, bornes

explicatives avec les dernières technologies, adaptation et jeux pour le jeune public.

Nous pensons qu'il est important d'avoir une unité visuelle, pour une signalétique cohérente dans la ville.

Il a donc été décidé de financer une étude pour l'élaboration d'un plan dédié et d'un aménagement des circuits touristiques (schéma directeur, charte graphique, définition des équipements, choix du mobilier, aménagements spécifiques de mise en valeur et de mise en accessibilité, innovations numériques).

Pour compléter ce travail, la réhabilitation de sites touristiques (sous-exploités aujourd'hui) a également été prévue : le belvédère et les bords de l'Yonne.

L'aménagement du belvédère de la Côte Saint-Jacques verra l'installation d'une nouvelle table d'orientation ainsi que de tables de pique-nique afin de pouvoir bénéficier de la vue magnifique et de l'environnement des vignes. Du mobilier urbain et un aménagement paysager rendront à cet endroit magique tout son charme.

Joigny bénéficie d'une chance : être traversée par une rivière. Il est cependant compliqué d'en bénéficier complètement au cœur de la ville. La grande place du 1^{er} RVY est peu utilisée alors qu'elle se trouve à un emplacement stratégique. Des aménagements des bords de l'Yonne sont donc prévus avec des cheminements piétons, une signalétique, un éclairage, une aire de jeux, un terrain de pétanque, du mobilier urbain et un aménagement paysager qui permettront à ce site d'acquérir une nouvelle importance. Cette place sera également le point de départ de tous les circuits de randonnée.



Un autre atout en bord de l'Yonne est le camping municipal. Le terrain est agréable, les emplacements sont délimités par des haies et il est arboré. Cependant, il a besoin de rénovation. Des travaux sont prévus dans les prochaines semaines.

Un accueil digne de ce nom est indispensable aussi bien pour le confort des personnes qui y travaillent que pour les campeurs. Un emplacement pour avoir une petite épicerie sera créé. Les travaux seront faits et achevés dans le courant de l'été. Il a fallu également revoir la production d'eau chaude, ce qui sera bientôt le cas. Par ailleurs un terrain de beach-volley verra bientôt le jour.

De son côté, l'office de tourisme va se doter de nouveaux outils pour mieux communiquer en visant différents types de clientèle. Ainsi, des dépliants de visite de la ville verront le jour, ainsi que des fiches-randonnées, des dépliants traduits en anglais, allemand, italien mais aussi bientôt en espagnol et en néerlandais. Un point Wi-Fi sera également disponible dans ses locaux.

Le site internet lancé en 2011 va se voir adjoindre une version "accessibilité" pour les différents handicaps ainsi qu'une adaptation aux smartphones.

De nouvelles animations se déroulent depuis début 2012 : les énigmes des 6 portes (chaque 3^e samedi du mois), une enquête-jeu pour enfants sur smartphones en collaboration avec l'agence départementale touristique, et un "Fantastic Picnic" organisé avec le comité régional du tourisme en septembre.

L'office de tourisme apporte également son soutien logistique à de nombreuses nouvelles manifestations organisées dans la ville comme "Terr' ou Air" à l'aérodrome

en juillet ou encore deux grandes randonnées en septembre (pédestre et vélo).

En 2013, l'année sera tout aussi riche avec l'accueil à Joigny de la flamme de la Saint-Vincent tournante de Saint-Bris-le-Vineux le 13 janvier, l'organisation d'une grande "Viti-rando" en mai (animations dans les vignes, repas progressif, musique), l'association de la route touristique du vignoble de l'Yonne ou d'autres surprises qui seront annoncées d'ici fin 2012.

Les Joviniens vont redevenir des "touristes" dans leur ville pour découvrir tous ces changements. Comme le soulignait Rémy Knafou, professeur émérite à l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne à un colloque sur le tourisme urbain, "Le patrimoine : il y a une définition de base étymologique, l'héritage de nos pères. C'est la dimension historique du patrimoine. Le patrimoine est vivant, pas simplement parce qu'on le restaure et lui donne un souffle nouveau, c'est aussi parce que nos sociétés et nos villes produisent aujourd'hui du patrimoine. Ce n'est pas simplement l'héritage du passé c'est aussi ce que notre capacité d'innovation et de création est capable d'apporter comme valeur ajoutée supplémentaire à la ville d'aujourd'hui." ■

Laurence Marchand
Adjointe au maire chargée du tourisme
Présidente de l'office de tourisme



© photos Gérard Pol

Canoë kayak bi-place : un Jovinien vice-champion du monde



Quand il monte sur un podium européen ou international, Mickaël Cordier, 22 ans, a toujours une pensée pour sa famille et ses amis de Joigny.

Né à Joigny le 8 août 1989, Mickaël Cordier fréquente les écoles maternelle Saint-André et élémentaire Marcel Aymé. Il quitte Joigny en 1997 avec ses parents mutés dans le Vaucluse. Rapidement, Mickaël intègre le club de canoë kayak de L'Isle-sur-Sorgue où il se prend de passion pour ce sport. Aujourd'hui, il fait partie de l'équipe de France basée à Toulouse. Avec Tom Bar, un autre jeune du club, il forme un binôme prometteur en C2 (canoë bi-place).

Mickaël se prépare activement à participer aux championnats du monde qui se dérouleront à La Plagne du

22 juin au 2 juillet après avoir obtenu une première place aux qualifications en sprint.

Toujours Joviniens, ses grands-parents paternels et maternels suivent assidûment les performances de leur champion. De nouveau Jovinienne et actuellement employée à la ville de Joigny, sa maman, Nathalie Leroy, est fière de son fils. Si vous ne la connaissez pas, vous l'avez peut-être déjà croisée au détour d'une rue lorsqu'elle distribue Joigny infos. ■

Mohamed Belkaïd
Adjoint au maire chargé des sports

Mickaël Cordier - membre de l'équipe de France de canoë kayak C2 en descente

2007 : médaille de bronze aux championnats de France junior slalom à Bourg-Saint-Maurice • champion de France et vice-champion de France junior à Bourg-Saint-Maurice en sprint et classique **2008** : 7^e du classement général de la coupe du monde en descente **2009** : vice-champion de France senior de descente classique et troisième au sprint **2010** : intégration de l'équipe de France senior à Toulouse • 7^e à la course classique des championnats du monde en Espagne • 6^e à la course sprint • 3^e à la course sprint par équipe • 2^e du classement général de la coupe du monde **2011** : Vice-champion du monde en C2 sprint en individuel et par équipe en Allemagne • vice-champion d'Europe en C2 en individuel et par équipe en Serbie **2012** : 3^e en classique et 4^e en sprint lors de la coupe du monde en Bosnie.



De gauche à droite sur chaque photo, Mickaël Cordier et son coéquipier Tom Bar lors des mondiaux en Allemagne en 2011.

L'agenda sportif

Cyclotourisme arrivée de la randonnée Pantin-Joigny - Cyclo sport Pantin - salle omnisports - samedi 7 juillet - 13h • **Boules lyonnaises** grand prix de la ville de Joigny - 32 doublettes - dimanche 29 juillet - parc du Chapeau • **Football** premier tour de la coupe de France - équipe sénior - dimanche 26 août. • **Pétanque** concours - parc du Chapeau - dimanche 26 août.

En avant la musique : L'école de musique classée "Conservatoire à rayonnement communal" par le ministère de la Culture



À partir de 2009, nous avons construit un nouveau projet d'établissement pour l'école de musique, l'ambition étant de fournir un outil de formation de qualité, pour la musique et pour le théâtre, et d'ouvrir les activités de l'école afin qu'elle participe pleinement à la vie culturelle de la ville.

Fin 2010, le conseil municipal a engagé une démarche de demande de classement de l'école de musique auprès du ministère de la Culture.

Après une instruction longue et minutieuse avec visite in situ de l'inspecteur en charge du dossier, le projet a été finalisé début 2011. Un arrêté ministériel de mai 2012 officialise, aujourd'hui, le classement de l'école de musique en conservatoire à rayonnement communal, le reconnaissant comme "un établissement solidement implanté dans le territoire communal au regard de son offre de formation et eu égard à l'implication de la ville dans son fonctionnement".

Joigny rejoint ainsi Auxerre, Tonnerre et Avallon, les trois villes de l'Yonne dotées à ce jour d'une école de musique classée par le ministère de la Culture. Les élèves pourront dorénavant faire reconnaître leurs validations

de cycles de formation, (premier et deuxième), auprès de tous les conservatoires de France.

Rappelons ici que 22 disciplines sont proposées et enseignées par une équipe dotée de diplômes nationaux. Un accès très libre et très ouvert permet aux enfants de découvrir les instruments avant d'en choisir un. L'école de musique, c'est aussi le partenariat auprès des écoles maternelles et élémentaires permettant à tous les enfants de Joigny d'avoir un contact avec des musiciens professionnels. Par ailleurs, elle organise de nombreux concerts au sein de manifestations telles que "En revenant du marché" ou "Lumières d'hiver", sans oublier les nombreuses connexions avec les "Vendredis de Debussy". ■

Nicolas Soret
Adjoint au maire chargé de la culture
Président de la communauté de communes du Jovinien



Le bus théâtre de l'Yonne passe par Joigny

L'été dernier le bus théâtre de l'Yonne-en-scène a proposé deux spectacles aux Jovinien.

Devant le succès de ces manifestations nous avons souhaité offrir à nouveau cette possibilité aux amateurs de spectacles de qualité ! Petits et grands ont été séduits et enchantés par la formule.

Une scène minuscule, des sièges de velours rouge dans un bus transformé en théâtre... l'originalité de la proposition n'a d'égal que sa qualité ! En effet, les comédiens, dans des styles très différents nous transportent dans un monde poétique et drôle... A ne pas manquer ! ■



Rendez-vous :
 "24 heures dans la vie d'un homme ordinaire" de et par Hyacinthe Reisch - jeudi 2 août - parking de la piscine à 14h30 et place du 1^{er} RVY à 17h30
 "Les aléas à Léon" de et par Joël Colas - jeudi 23 août - parc du Chapeau à 14h30 et place du 1^{er} RVY à 17h30
 Sur réservation au 03 86 62 27 95

Visites spectacles - Théâtre & musique
 La Compagnie Archipel

21H Vendredi 6 juillet | Samedi 14 juillet | Samedi 21 juillet
 Samedi 4 août | Samedi 11 août | Samedi 18 août | Vendredi 24 août

2012
NUITS MAILLOTINES
 Les Femmes dans l'histoire de Joigny

Plais tarif : 10 € - Demi tarif (de 12 à 17 ans, étudiants et demandeurs d'emploi) : 5 € - gratuit pour les moins de 12 ans

Observations envoyées à l'Office de Tourisme
 2 rue de la République 89200 Joigny - www.joigny-tourisme.com
 03 86 62 11 00 | joigny@joigny.fr

© Graphisme & illustrations : 2m-at-work.com

Rencontres intemporelles

Apportez vos restes de laine

Du 15 au 19 septembre 2012 la manifestation d'art contemporain "Rencontres Intemporelles" aura lieu à Joigny pour la 4^e année consécutive dans la cadre des Journées européennes du patrimoine. Vous serez invités à découvrir les installations des artistes imprégnés de l'histoire de la ville et à y participer activement.

L'artiste Frédéric Ollereau qui sera à La Madeleine, dans le petit parc en haut de la rue du Commerce, au cœur des immeubles, souhaite faire participer les habitants à la création de son installation. La création permettra la rencontre, l'échange, grâce aux fils de laine que chacun pourra apporter et installer suivant le concept de l'artiste. Les couleurs de la laine, associées entre elles, rappelleront les composés de la lumière blanche et créeront un jeu de lumière.

Participez à la collecte de laine en apportant vos restes de pelotes à l'accueil de la mairie dès le 1^{er} juillet.

A partir du 15 septembre, vous pourrez rencontrer l'artiste et collaborer avec lui à la réalisation de son installation. ■

Sortir... à l'Opéra de Dijon

Une première opération "L'opéra à votre porte", proposée par l'Opéra de Dijon a rassemblé 70 personnes pour une formidable soirée autour de la Traviata de Verdi en janvier dernier.

Pour la nouvelle saison 2012/2013, Joigny a retenu et vous propose les œuvres majeures que sont "Ariane et Barbe Bleue" de Paul Dukas, le dimanche 9 décembre 2012 à 15 heures et... Don Giovanni de Mozart le jeudi 28 mars 2013 à 20 heures. Nous donnerons toutes les indications concernant les réservations dans notre prochaine édition. Mais d'ores et déjà... à vos agendas ! ■

L'action des SAS au musée de la Résistance

À travers des photographies et des copies d'objets d'époque, l'exposition retrace l'existence des Special Air Service (SAS), leurs missions et leurs actions sur le territoire de l'Yonne.

Corps spéciaux et indépendants de l'armée britannique, les Special Air Service, intégrèrent également des soldats français. Les SAS interviennent dès 1941, en Norvège et en Afrique du Nord. Ils sont déposés par avion ou parachutés en France massivement en 1944 et commencent des actions à la veille des débarquements de Normandie.

Leurs interventions, novatrices dans les conflits, avaient pour but d'infiltrer l'ennemi par les arrières en différents points du territoire à l'aide de petits groupes très mobiles et fortement armés. Par ces missions clandestines, ils créaient un maximum de troubles et de pertes dans les forces allemandes. Par leur présence, leur rôle de renseignements sur le terrain et le ralentissement de la progression allemande, ils apportèrent une aide précieuse aux groupes de résistants français. Exposition à voir jusqu'au 8 décembre. ■



© Graphisme & illustrations : 2m-at-work.com

Les maisons à pans de bois à la Maison du Bailli

Joigny est riche d'un important ensemble civil de maisons à pans de bois, reconstruit après un grand incendie survenu en 1530. Présentant des éléments de décors remarquables et traces tangibles de l'histoire commerçante, vigneronne et forestière de la ville, ces maisons doivent aujourd'hui relever le défi de leur réhabilitation. En majeure partie présent dans le secteur sauvegardé doté d'une charte colorimétrique, ce patrimoine doit aujourd'hui bénéficier d'un regard neuf incitant à sa réhabilitation. Exposition à voir à partir du 6 juillet. ■



Rêve ailé à l'espace Jean de Joigny

À partir du 30 juin, l'espace Jean de Joigny présentera les œuvres artistiques, textiles et plastiques à base de vers à soie d'Isabelle Arciero-Mahier. Cette artiste du Puy-de-Dôme qui vit actuellement au Brésil, travaille avec les femmes des favelas et les enfants de Cali. Elle trouve son inspiration dans les paysages d'Amérique du Sud. "Pour parler de "soie", il faut parler des autres" dit-elle. "Et plutôt que d'utiliser les personnes du temps passé pour se raconter, pourquoi ne pas découvrir, échanger et créer avec celles et ceux qui font le présent pour rêver le futur ? Un monde dans lequel la soie ressemblerait à un jardin d'été".

Cette exposition, empreinte de poésie venue d'ailleurs, où l'éphémère légèreté de la soie devient un rêve palpable, sera visible jusqu'au 2 septembre.

A ne rater sous aucun prétexte. ■



© Photo Isabelle Arciero-Mahier

Retrouvez les informations pratiques concernant ces expositions dans votre brochure "Bougez à Joigny".

Liste "Joigny, continuons, tous ensemble"

L'avenir de Joigny se construit maintenant !

En 2008, chacun en était témoin, nous héritions d'une ville à l'agonie. Passons sur les funestes décisions du quinquennat du précédent Président de la République UMP pour nous en tenir aux considérations locales : des branchements plomb pas remplacés, une aire d'accueil des gens du voyage repoussée, l'entretien du patrimoine municipal inexistant, des conditions de travail épouvantables pour les agents ou un endettement insoutenable. Sans parler des financements d'Etat ou européens qui n'ont pas été sollicités et qui nous auraient permis de rénover nos quartiers urbains et de mobiliser des crédits supplémentaires pour Joigny. Oui, mesdames et messieurs de l'opposition municipale : au-delà de vos leçons d'aujourd'hui votre responsabilité politique pour vos manquements passés est immense eu égard à la situation que nous subissons encore ! Et vous en êtes comptables devant

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

Liste "Dialogue et dynamisme pour Joigny"

C'est encore beaucoup trop

Lorsque vous lirez cette tribune, les résultats des élections législatives seront connus. Comme nous l'avons toujours dit et fait nous respecterons scrupuleusement le choix de nos concitoyens.

Dans cette campagne, chaque candidat a pu défendre ses couleurs et solliciter les supports de son choix. Le maire de Joigny, quant à lui, a continué à abuser de sa position, lui le maire de tous les Joviniens, pour essayer d'influencer nos concitoyens en faveur d'un des candidats, recommençant ainsi ce que nous avions critiqué dans notre dernière tribune libre. Et pourtant ses "recommandations" n'avaient pas été suivies pour les présidentielles. Vous savez aujourd'hui si elles ont été suivies à Joigny pour ces législatives.

Le maire avait joint à son papier une réponse (où le français est

les Joviniens ! Comme vous pouvez le constater, nous avons mis un terme à cette incurie et à une incompétence manifeste. Aujourd'hui, non seulement nous rattrapons le temps et l'argent perdus mais pour la première fois, enfin, Joigny regarde vers l'avenir, quand l'opposition municipale reste accrochée à sa vision passéiste et conservatrice. La révision du PLU en est un nouvel exemple. Ne vous y trompez pas : il s'agit là d'un enjeu majeur de l'actuelle mandature qui doit nous permettre de définir le visage de notre ville dans les prochaines années. Pour ce faire, nous avons besoin de vous. Voilà pourquoi vous trouverez dans ce magazine un questionnaire qui vous permettra de donner votre avis sur la question et d'être entendu. Voilà un point qui nous différencie là aussi de la droite locale. Nous comptons sur vous pour nous aider à construire Joigny au futur !

Le groupe de la majorité municipale de Joigny - majorite.joigny.over-blog.com

rudement malmené !) de son équipe de la majorité municipale à notre tract sur la bibliothèque : c'est à tort que notre association y est accusée d'avoir publié ce tract dans le seul but de soutenir un candidat. Dans ce papier, payé par notre association et distribué uniquement sur Joigny, nous nous étions élevés, comme nous le faisons régulièrement quand il y a matière, contre ce projet mal conçu (et paraît-il entaché d'irrégularités ?), implanté dans un lieu inadéquat et entraînant une dépense excessive. Au conseil municipal d'avril dernier (mais bien peu de Joviniens assistent aux conseils), nous avons voté contre, insistant sur l'énormité du coût (2 284 360 € TTC) certainement provisoire d'ailleurs, les travaux dans les bâtiments anciens révélant toujours des surprises.

DDJ : T. Leau, M. El Haïba, D. Facchetti - <http://www.gilbert-portal.com>

Liste "L'union de Joigny"

Réhabilitation de la bibliothèque : la loi doit être respectée

En 07/2011, nous apprenions par la presse que des équipes d'architectes "planchaient" sur le projet de la bibliothèque.

Le 28 juillet, l'équipe municipale dirigeante retenait le cabinet Basalt, dont le coût était... le plus cher... Le 5 août, le maire signait ce marché de 162 375 € HT avec ce cabinet, sans l'accord du conseil municipal. Le 2 septembre, notre groupe écrivait au préfet et le 18 novembre, nous portions l'affaire devant le tribunal administratif afin de faire annuler la signature du maire puisque c'était illégal. En effet, suite au conseil municipal du 05/10/2009, où une délibération était prise autorisant le maire à passer, ... des marchés dès l'instant où les crédits étaient prévus au budget pour l'opération concernée. Dans le cas présent seul un crédit de 60 000 € avait été voté.

Or, à quoi sert un conseil municipal si le maire peut tout

accomplir seul ??? Le code des marchés publics s'applique pour toutes les communes, Joigny ne fait pas exception.

Le maire a signé un marché pour lequel il n'avait aucune autorisation du conseil municipal.

L'audience publique a eu lieu le 06/06/2012, à Dijon, et à l'heure où nous écrivons cet article, la décision définitive n'est pas rendue, néanmoins, le rapporteur public a donné ses conclusions (qui sont en général suivies par le tribunal) : annulation de la décision de signer le marché, le maire n'était pas régulièrement habilité à signer dès lors que les crédits au budget primitif de 2011 étaient insuffisants.

Notre rôle d'opposants est de vérifier que la municipalité respecte les lois, nous espérons qu'une fois ne sera pas coutume. À suivre sur le blog.

Isabelle Bourassin-Lange et Guy Mathiaut - <http://isabellebourassin.vefblog.net>

Cérémonies patriotiques

Fête nationale - prise d'armes et défilé quais du 1^{er} Dragons et H. Ragobert - vendredi 13 juillet - à partir de 20h30

Fête de la Libération - dimanche 26 août - messe à 9h30 en l'église Saint-André - hommage aux résistants fusillés à 10h30 au cimetière - cérémonie souvenir à 11h30 au monument aux morts puis au mémorial de l'hôtel de ville

Expositions

"Reg'art de femmes" - Laurent Riotte, dessins

office de tourisme - 4 quai Ragobert

du lundi après-midi au samedi jusqu'au 16 juillet

www.laurent-riotte.fr

Le temps des Demeures

Hommage à Aurélie Nemours

atelier Cantoisel - 32 rue Montant au Palais

ouvert du mercredi au dimanche (sauf jours fériés) de

14h30 à 18h et sur rendez-vous - présentation du livre

"L'activité artistique depuis 2006"

tél 03 86 62 08 65"

Atelier de Prinsac

1 rue des Moines

du jeudi au dimanche de 14h à 19h en juillet - fermé en août

tél 06 62 10 52 71

O 2 Z' ARTS PINCEAU ET BURIN

cours d'arts plastiques dès 7 ans, de linogravure, de gravure et de ciselure sur métal

61 rue G. Cortel

du lundi au samedi de 14h30 à 19h et le matin sur RDV

tél 03 58 44 03 76

A noter aussi

"Groméo et Juliette et Grostie" - comédie musicale - école de Looze et centre de loisirs Les Aventuriers - salle Claude Debussy - lundi 2 juillet - 19h30

"Collecte de sang" - samedis 21 juillet et 18 août de 8h15 à 12h15 place du 1^{er} RVY et **collecte de plasma** sur rendez-vous au 03 86 62 24 37 salle des Champs Blancs les mercredis 25 juillet et 22 août - Établissement français du sang Bourgogne Franche-Comté

Fête de la commune libre de Saint-André - présentation de la reine et de ses demoiselles d'honneur - défilé de chars concours de chants - fête - vide-greniers le dimanche du 28 au 30 juillet



© photo Laurent Riotte

Cinéma - salle Claude Debussy - quelques films des mois de juillet et août

Le cinéma sera fermé du 15 août au 11 septembre inclus - reprise le mercredi 12 septembre

Dark Shadows avec Johnny Depp, Michelle Pfeiffer • **Contrebande** avec Mark Wahlberg, Kate Beckinsale • **Moorise Kingdom** avec Bruce Willis, Edward Norton • **Men in black 3** avec Will Smith, Tommy Lee Jones • **Sur la route** avec Garrett Hedlund, Sam Riley • **Indian Palace** avec Judi Dench, Tom Wilkinson • **Prometheus** avec Michael Fassbender, Charlize Theron • **Cosmopolis** avec Robert Pattinson, Juliette Binoche • **Madagascar 3** avec Ben Stiller, Martin Short, Sacha Baron Cohen • **Le grand soir** avec Benoît Poelvoorde • **Rock Forever** avec Tom Cruise, Malin Akerman • **Un enfant de toi** avec Lou Doillon, Malik Zidi

L'association Panoramic qui gère le cinéma précise que l'indisponibilité de certaines copies distributeurs peut entraîner le remplacement par d'autres films - Programme sur le répondeur cinéma - 03 86 62 43 85 - à l'office de tourisme, quai Ragobert (03 86 62 11 05), sur les sites www.joigny-tourisme.com (rubrique agenda) et www.ville-joigny.fr (sortir à Joigny/cinéma).

2012

FÊTE NATIONALE

Vendredi 13 juillet

Place du 1^{er} RVY à 20h30

Passage en revue des motocyclistes de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, de la police municipale et de la Croix-Rouge.

Démonstrations des jeunes sapeurs-pompiers.

Quais du 1^{er} Dragons et Ragobert

Défilé de véhicules.

Place de la République - Quartier St André à 21h30

Bal animé par "Jour de Fêtes animations"

Place du 1^{er} RVY : départ à 22h

Retraite aux flambeaux avec la fanfare de Paroy-sur-Tholon.

